

GROUPE 2

Stages préprofessionnels

Les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année, motivés par un stage préprofessionnel, sont prié.e.s d'entreprendre personnellement, dès ce jour, toutes les démarches utiles.

Ils/elles doivent toutefois indiquer leur intention en s'inscrivant sur internet jusqu'au 30 janvier 2022. **Ils/elles s'inscrivent également à deux autres activités pour le cas où ils/elles ne trouveraient pas de place de stage dans le délai imparti.**

Nous les invitons à fournir tous les renseignements circonstanciés au sujet de l'entreprise ou école qui les accueillera, en utilisant le coupon ci-dessous à remettre au secrétariat au plus tard jusqu'au

mardi 15 février 2022.

Ce document ne concerne pas les stages obligatoires des élèves de l'École de culture générale et ceux de l'École de commerce qui remplissent le document prévu à cet effet pour leur filière de formation. Ces dernier.ère.s s'inscrivent sous la rubrique stage obligatoire ECG ou EC.

M. Perret, doyenne

----- à détacher -----

Stage préprofessionnel du 28 février au 4 mars 2022

Nom de l'élève : Prénom :

Classe :

ENTREPRISE

Nom :

Genre d'activité :

Adresse :

No postal, localité :

Attestation de l'entreprise :

Date : Timbre et
signature :

A remettre au secrétariat jusqu'au 15 février 2022